L'ABEILLE

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien.....$15 | payable d'avance
Trois mois par semaine.....$10 |

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 20 AOUT 1842.

Jours de publication de l'Abeille:
MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

Pour President des Etats-Unis:
HENRY CLAY.
Pour Vice President:
WINFIELD SCOTT.

LA PRESSE ET LE VETO.

L'impression que le veto causa parmi les whigs de notre cite, est celle qui a été ressentie par nos confrères des autres Etats; et la presse whig s'est faite sur tous les points l'écho de la réprobation qui frappe du fauteuil de M. Tyler. Le *National Intelligencer* de Washington, l'un des organes les plus modérés de notre parti, témoigne une vive et sincère douleur de la conduite adoptée par le président. "Nous n'avons pas dit ce journal, le courage de discuter aujourd'hui ce triste sujet. Tous les regards sont maintenant tournés avec anxiété vers les whigs du Congrès; car tout le monde comprend quelle grave obligation fait peser sur eux le veto présidentiel. Leur conduite, nous en sommes convaincus, sera dictée par le sentiment du devoir qu'ils ont à remplir envers leur pays—envers leur parti qui souffre et qui gémit,—plutôt que par l'irritation qu'a pu faire naître en eux les attaques dirigées par l'exécutif contre leurs droits et leur indépendance."

Les autres feuilles whigs ne montrent pas autant de modération que le *National Intelligencer*. Le *Courier* de Charleston manifeste son indignation dans les termes les plus énergiques:

"Le Président a encore osé frapper de son veto un bill de revenu adopté par les représentans du peuple, et mettre par là en question les ressources pécuniaires du gouvernement. Il a assumé une effrayante responsabilité, et nous espérons qu'on en laissera jeter tout le poids sur ses épaules d'Atlas. Cette audacieuse tentative pour faire plier le Congrès sous sa volonté souveraine n'excitera que le sourire de l'indignation et du mépris, et puisqu'il a sans la bourse de la nation, on devrait le laisser sans autres ressources pour administrer que celles qu'il pourra devoir à des exactions inconstitutionnelles. Si le Roi veut gouverner sans parlement et se procurer de l'argent, laissons-le faire; le jour du règlement ne se fera pas longtemps attendre, et le compte jouera bien étrange ! Il est bien évident maintenant que le Président cherche à transformer le Congrès en un simple "Parlement de Paris" destiné à enregistrer ses édits et exécuter ses volontés, et il importe aux principes républicains et aux libertés nationales qu'il soit promptement arrêté par la résistance unanime des représentans du peuple. Son message est une insolence mercuriale dans laquelle il déclare que le Congrès connaissant d'avance son opinion, aurait dû s'y soumettre; il semble même vouloir poser en principe que, du moment où l'Exécutif a exprimé son opinion sur des matières d'intérêt public, le devoir de la législature est de s'y conformer, et que ne pas le faire, serait un acte de trahison. Une telle doctrine, une telle audace doit être accueillie par la législature insultée, avec la dignité convenable. Le Congrès doit être réellement bien reconnaissant de l'ouverture hypocritement glissée à la fin du message, nous ne nous étonnons pas le moindre du monde du éclats de rire que cette ridicule impertinence a excité dans la chambre. En somme, n'en regardons le message comme un artificieux écrit qui a pour but d'isoler le parti whig et de ménager au Président l'appui d'opinions opposées. Nous avons prédite cependant qu'il n'atteindra pas ce but, les partisans et les adversaires du Tarif ne sauraient être trompés; et Messieurs Webster, bien qu'il ne doive pas rencontrer sous ses pas la guillotine, pourrait bien se trouver dans une position fort peu agréable, entre deux selles."

La *Patriote* de Baltimore va plus loin encore que son confrère de la Caroline du Sud:

"Nous vivons dans un temps mauvais: la nation est affligée d'un magistrat suprême qui a tout fait pour les besoins du pays et qui n'a pas le moindre respect pour les droits de sa position. Eh! par un parti qui tient certains principes du gouvernement, engagés à soutenir les mesures basées sur ces principes, n'a depuis son avènement accidentel au Pouvoir, cherché qu'à enrayer la marche de ceux qui l'ont élevé, il n'a trouvé de plaisir qu'à faire échouer les mesures qu'il s'était engagé à défendre. Apostat et traître, il s'est jeté dans les bras de ceux qui jusqu'ici étaient ses ennemis et qui ne sont pas encore satisfaits d'encourager dans ses efforts, espérant sans doute qu'ils pourront leur être de quelque utilité; et tandis que le Président met des obstacles à la législation du Congrès, ils s'unissent pour rendre ces obstacles efficaces. Ainsi la minorité des Représentans du peuple, grâce à l'aide qu'elle trouve dans le Président, peut à son gré annuler toutes les lois qui seraient intéressantes pour le pays, et par leurs dernières expériences, ils n'ont d'autre but que de savoir de quel bois se chauffe le capitaine Tyler et d'amener les créanciers manufacturiers de notre pays. Le Congrès saura-t-il mépriser ou plaindre?

"Le président a trouvé le jeune parti whig trop faible. S'il n'eut pas possédé la résolution et la fermeté nécessaire pour renverser les coupes emporte-pièces qui les ont été présentées, notre pays eut été ruiné—ruiné avant la prochaine élection présidentielle, et ruiné par la majorité des whigs-Clayistes qui les avaient préparées. On le sait fort bien; les lois depuis quelque temps n'ont été faites que pour amener des vetos!

"Nous croyons à la religion chrétienne, tout indignes que nous sayons du nom de chrétiens. Nous croyons à l'intervention de la Providence en faveur de son peuple choisi: nous croyons l'Amérique sous sa protection spéciale, et nous croyons que John Tyler est l'instrument qu'il a choisi pour accomplir ses volontés. Nous croyons, enfin que, grâce au Président suprême, le pays est destiné à devenir prospère en dépit des routes politiques!"

Service pour le Duc d'Orléans.—Un service funèbre en l'honneur du Duc d'Orléans a été célébré jeudi dernier, à 9 heures du matin, à la cathédrale. Cette cérémonie, organisée par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, avait réuni un nombreux assez considérable de Français, ainsi que quelques-unes des autorités locales, entre autres le gouverneur, les juges de différentes cours et plusieurs officiers de la légion. L'office a été dit par l'évêque Blanc, et M. Curtis a fait exécuter par les membres de l'Athénée musical et les principaux artistes de notre ville un fort beau Requiem de sa composition. Un vaste catafalque voilé de noir occupait le milieu de la nef, et toutes les mesures avaient été prises pour donner à l'ensemble du service la solennité désirable.

Deux heures du matin au coucher du soleil, les deux bâtiments de guerre du Texas, le navire Austin et le brick Warthon, mouillés dans notre port ont arboré leur pavillon à mi-mât, en signe de deuil, pour honorer la mémoire du Duc d'Orléans. A midi un salut de 32 coups de canon a été tiré à bord de l'Austin sous les ordres du Commodore Moore.

☞ A l'occasion de cette cérémonie, la "Société Française de Bienfaisance" a adopté des résolutions votant des remerciemens aux personnes qui y ont pris part, ainsi qu'une adresse de condoléance au roi Louis Philippe. L'*Abeille* était invitée à copier ces documents; mais les colonnes de notre journal étaient trop remplies aujourd'hui pour qu'il nous fut possible de satisfaire à ce désir.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine étant, ce jour, de $4 70, terme moyen, le pain de première qualité devra, durant la semaine prochaine, peser 38 onces; celui de seconde qualité devra peser 57 1/2 onces.

Samedi, 20 août 1842.

CONGRES.

Séance du 10 Aoûr.—Au Senat, les bills relatif à la marine, dont la discussion a commencé hier, ont été presque tous adoptés; un dernier bill pour la réorganisation et l'augmentation du corps marine a été mis à l'ordre du jour; il propose d'ajouter 1000 hommes et 37 officiers à ce corps.

A la Chambre des Représentans, la première partie de la séance a été consacrée à discuter une résolution consultant le secrétaire de la guerre; mais rien n'a été décidé sur ce point.—Le message présidentiel qui frappe le bill de Tarif a été mis en discussion: M. Adams, dans un discours d'une heure, a passé en revue toutes les mesures whigs que l'Exécutif a déjà fait échouer, et il a fini en demandant le renvoi du message à un comité spécial de 13 membres. Cette motion a soulevé un point d'ordre: on a soutenu que le Bill de Tarif devait être soumis au scrutin, afin de constater si les deux tiers des membres de la Chambre s'opposaient que son adoption. M. White a soutenu avec vivement ce coté de la question qui a occupé la Chambre pendant environ deux heures. A la fin l'orateur a décidé que la proposition de M. Adams était parfaitement dans l'ordre. Le représentant du Massachusetts a modifié alors sa motion; il a proposé de déposer le bill sur le bureau et de renvoyer le message avec des instructions à un comité de 13 membres, ce qui a été adopté presque immédiatement. M. Adams a été nommé président du comité.—M. Arnold a vainement essayé de faire mettre en discussion le bill proposé par lui pour la réduction du salaire des membres du Congrès.—Après l'adoption de quelques bills d'intérêt local, la Chambre s'est ajournée à 5 heures.—Le comité spécial a dû faire son rapport le lundi, 15 courant.

Séance du 11 Aout.—La discussion au Sénat dans les premières heures a porté sur des bills d'un intérêt fort secondaire, puis on a repris le bill pour la réorganisation du corps de la marine. L'examen de ce bill a été interrompu par l'arrivée d'un message présidentiel. Le Sénat est alors entré en séance exécutive; et pendant deux heures ce corps a siégé à huis clos. On assure que ce message a transmis au Sénat le traité conclu par M. Webster et Lord Ashburton. A la suite de la séance exécutive, la discussion du Bill de Réorganisation de la marine a été reprise et ce bill a été entièrement pour sa troisième lecture.

A la Chambre des Représentans, le comité chargé de l'examen du message de veto, se compose de MM. J. Q. Adams, président, Granger, Truman, Smith, Botts, Pierce, Rainer, Cooper de la Pennsylvanie, Campbell du Tennessee, Gilmer, Irwin, Roswell, C. J. Ingersoll, c'est à dire 9 whigs, 2 partisans de M. Tyler et 2 locofocos. M. Profit a demandé que le Bill de Tarif fut soumis au vote de la Chambre afin de voir s'il réunirait les deux tiers des voix, mais il a été décidé que l'on attendrait pour cette épreuve le rapport du comité. Le bill des fortifications a ensuite occupé le reste de la séance.

☞ On lit dans le *Courrier des Etats Unis*:

Il est aujourd'hui à peu près avéré que MM. Webster et Spencer vont se retirer du cabinet de Washington, immédiatement après la ratification du traité dont la gravité les a, seule, décidés à ne pas se séparer de la politique de M. Tyler qui, tous les jours, fait un pas de plus vers les principes démocratiques. M. Tyler a, un moment, espéré de pouvoir constituer à l'entour de lui, aux Etats-Unis, une sorte de tiers-parti occupant un juste-milieu entre les doctrines whige et démocratiques. Nous avons signalé, les premiers, les difficultés, sinon l'impossibilité de cette tentative, dans un pays où les passions politiques, étant sans frein, doivent être sans modération. M. Tyler semble avoir reconnu cette vérité, et pour ne pas demeurer opposé au feu des deux camps ennemis, en restant isolé entre leurs lignes, il manœuvre évidemment du côté des démocrates. Ceux-ci lui offriront-ils leurs rangs? Comme auxiliaire actuel, oui; mais comme chef futur, non. M. Tyler peut bien se tromper à leur égard, mais il est certain qu'à moins d'événemens imprévus et improbables, ils ne se donneront point à lui. Les noms de Van Buren et de Henri Clay sont toujours ceux qui semblent appelés à servir de drapeau aux deux mottes de l'Union, sur le champ de bataille présidentiel.

Un nègre appartenant, dit-on, à l'habitation de M. Moss, dans la paroisse Lafayette, vient de commettre un forfait attroce. Voici les faits tels qu'ils nous ont été communiqués par une personne que nous avons tout lieu de croire bien informée.

Ce nègre travaillait dans le bois, lorsque, sans motif avoué, il monta brusquement à cheval et se dirigea vers l'habitation voisine. Arrivé près de la barrière, il s'arrêta, et d'un ton de voix singulier, il demanda à la maîtresse de cette habitation, qui se trouvait sur la galerie, si son mari était là. Sur la réponse négative ce qui lui fut faite, il sauta à bas de son cheval, franchit la barrière et se précipita vers la galerie. La jeune dame effrayée de l'allure du nègre, rentra sur le champ et voulut se renfermer; mais au moment où elle allait tourner la clef et mettre entr'elle et le nègre la porte qui la poursuivait une barrière protectrice, celui-ci heurta violemment la porte et l'ouvrit; puis, il sauta la dame à la gorge comme pour l'étouffer, et il la serra dans ses bras avec une si farouche brutalité, qu'il la meurtrit cruellement. La lutte était trop inégale pour qu'elle pût durer longtemps. Epuisée par les tortures dont le monstre l'accablait, la malheureuse femme perdit connaissance.... Le nègre profita de cet instant pour exercer sur elle l'acte de violence le plus infâme!..... Quand au bout d'un certain temps la dame reprit ses sens, elle raconta aux personnes qui l'entouraient ce qui s'était passé, à sa connaissance. Aussitôt, on fit à la recherche du nègre que l'on trouva travaillant avec calme à l'endroit d'où il était parti. On l'arrêta et on le conduisit à Lafayette, où il subit un interrogatoire. Ses réponses furent, dit-on, si impudentes, que le magistrat eut peine à se contenir. Ce scélérat va bientôt recevoir l'implacable châtiment qu'il mérite, si, déjà, il ne l'a subi.

(*Gazette des Attakapas.*)

Nous lisons dans le *Republican* de Franklin, Attakapas, du 15:

"Mercredi dernier deux nègres partis marrons de l'habitation de M. Robert Brashear, furent pris dans le bois du Bayou Salé, par trois personnes blanches qui étaient à leur poursuite. Ces nègres furent liés et placés dans un des bateaux dans lequel se trouvait M. B. L. Wilcox de bayou Salé, qui avait aussi à bord trois fusils à deux coups et de munition. Lorsque les embarcations furent à environ 200 yards dans le bayou, M. Wilcox dégla les nègres afin de les faire ramer, mais à peine furent-ils dégagés de leurs cordes qu'ils se précipitèrent sur M. Wilcox, le jetèrent à l'eau et lui tirèrent dans la tête un coup de fusil qui le tua instantanément. Comme ces nègres avaient en leur possession toutes les armes, ils se mirent à la poursuite des nègres, mais ils leur échappèrent en s'enfuyant dans la cyprière. Ce ne fut que le vendredi suivant qu'ils furent découverts par des ouvriers qui faisaient du bois. Un de ces ouvriers se détacha alors à l'habitation la plus voisine, qui était celle de M. Théodole Labeaux auquel il fit part de sa découverte. M. T. Labeaux, ainsi que son frère et une autre personne, s'armèrent de fusil et se rendirent sans perdre de temps à la Cyprière. A leur approche, les nègres prirent la fuite, en faisant plusieurs fois feu sur les personnes qui les poursuivaient sans toutefois les atteindre. Enfin M. T. Labeaux parvint à s'emparer d'un de ces nègres nommé Robin, il le garotta avec son fouet et le laissa en garde aux ouvriers. Il continua à poursuivre l'autre nègre et voulut le prendre vivant, il était sur le point d'atteindre lorsque celui-ci se retourna et fit feu sur M. Labeaux et l'atteignit à la cuisse. Cette blessure n'arrêta pas la course de M. Labeaux et le nègre fut obligé d'abandonner la partie. Le nègre Robin a été conduit à la Nouvelle-Orléans.

Mutinerie.—Le 27 juillet, latitude 43, long 53, navire Mary Kingsland, de la Nouvelle Orléans pour le Havre.

ELECTION DE MARGUILLIERS.

Conformément à la paroisse section de l'acte de l'Assemblée, approuvé le 1 mars 1837, avis est par le présent donné à tous les catholiques romains résidant dans la ville de la paroisse St. Louis de la Nouvelle Orléans, et ayant les qualités requises pour voter à l'élection de QUATRE marguilliers aura lieu LUNDI, le cinquième jour du septembre prochain, dans le local situé vis-à-vis la Bourse, et à l'Eglise St. Louis, et situé sur le bureau de Charles Claiborne, marchal. L'élection commencera à 8 HEURES du matin jusqu'à QUATRE heures de l'après midi de dit jour.

QUALITES pour être électeurs et marguilliers d'après la SIXIEME section de l'acte initiatif: "Acte pour incorporer la congrégation de la paroisse St. Louis de la Nouvelle Orléans, et pour régler l'administration des biens et revenus de la dite église" approuvé 7 mars 1816.

Section 6—Et il est de plus décrété, que NUL ne pourra voter pour aucun des marguilliers, et aussi être en la dite qualité qu'autant qu'il aura âge de vingt ans au moins; qu'il professera la religion catholique romaine, qu'il aura résidé DIX ANS au moins avant l'élection dans les limites de la paroisse susmentionnée de la Nouvelle-Orléans, et qu'il paiera une taxe de ville, de paroisse ou d'état, conformément à la loi sur les propriétés taxables; et qu'en cas de doute sur la qualification des personnes qui se présenteront pour voter, il sera du devoir des marguilliers inspecteurs de l'élection, de l'interroger sous serment.

Signé LOUIS B. CORTHUY,
Président du Bureau.

20 août—7 ANT DUBUIC, secrétaire.

☞ MM. J. Armant, F. Crunch, W. R. Babcock, W. Berger, F. Bongine, C. Foltain, J. V. Gourdain, R. F. Guillard, R. Hamilton, G. M. Lucas, A. Le Blanc, Martin Gordon et Ch. W. St. McAnnelly, J. A. Morant, J. W. Mushpratt, Hacker et Halley, G. L. Limme, H. Schoenmaker, M. Sullivan, M. Uhler, W. Vance, Jas. Woodley et Thos. M. Watt, soumissionnaires pour la nouvelle Bourse de New York, sont que les soumissionnaires de la vente de liqueur (2) à cette adresse E. Brown aux d. D. G. Rogers, 1 caisse à ordre, et vendues les dites soumissionnaires en présence, au commis chargé du débarquement, sur la loi en en Bourse de la Nouvelle Orléans; sur lequel, autrement leurs marchandises seront soumises à leurs frais et risques.

19 août J. W. STANTON & Co.

☞ Le navire TRENTON, capt Bennett, de New York, est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont prêts de venir y recevoir leurs marchandises. J. W. STANTON & Co. 18 août.

CAFE de la Havane—100 sacs de vert, à vendre par 20 août MANUEL BLASCO, 36, Commune.

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, de belle qualité, à vendre par MANUEL BLASCO, 36, Commune.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, de toutes qualités, y compris les Regalias et Canonas, de choix, constamment en vente par MANUEL BLASCO, 20 août 36, Commune.

HUILE d'Olive—1000 jarres huile d'olive, en magasin et à vendre par 20 a J. ROBERT & fils & Magasins.

LIMONS—200 caisses limons de Malaga, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co 3, Magasins. 20 a.

AMANDES—70 caisses amandes sans coques, en magasin et à vendre par 20 a J. ROBERT & Co. 3, Magasins.

SUCRE blanc et brut de la Havane, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co 3, Magasins. 20 a.

CIGARES—500 millions cigares de la Havane, Regalias, Canonas, Sac, en magasin à vendre par 20 a J. ROBERT & Co. 3, Magasins.

DERNIERES DATES

New York	août 11	Londres	juil 16
Boston	août 12	Liverpool	juil 19
Philadelphie	août 12	Paris	juil 16
Washington	août 12	Havre	juil 17
Baltimore	août 12	Bordeaux	juil 12
Charleston	août 14	Madrid	juil 2
Cuba	juil 16	Cadix	juil
Tampico	juin 28	Havane	août 1
Mexico	juil 19	Honduras	juil 27

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS,
Vendredi soir, 19 aout 1842.

Les affaires ont été si peu importantes qu'elles ne méritent qu'un mot en passant: Le commerce est tout-à fait mort. Le peu de ventes qui se font n'ont lieu qu'au détail. Le coton de la nouvelle récolte commence à arriver c'est le seul article qui attire l'attention de nos négocians.

Les billets des banques suspendues prennent de l'amélioration. En jetant un coup d'œil sur notre revue du marché ci-dessous on pourra se convaincre des progrès qu'ils ont fait cette semaine.

La pluie est tombée en abondance cette semaine; malgré cela le temps est chaud et lourd. L'état sanitaire de la ville, à l'exception de quelques cas très rares de fièvre jaune, est satisfaisant.

COTON—Arrive depuis le 12 du courant, de Louisiane et Mississipi, 817 balles, y compris 244 nouvelle recolte, Tennessee et North Alabama 344, Texas 140, ensemble 707.

Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 780, Bordeaux 10, Nantes 878, Baltimore 19, ensemble 1677 balles, ce qui fait une réduction du stock de 970 balles et laisse en main, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 6600 balles.

ETAT DU COTON.

1841, 1er Sept. Stock en mains.		14,490
Reçu cette semaine	707	
Antérieurement	781,700	782,407
Expédié cette semaine	1,677	
Dt. antérieurement	776,030	776,307
Stock en mains		6,090

Depuis notre revue de vendredi dernier il est arrivé quelques lots de coton de nouvelle récolte. Le coton était en bonne demande et a été payé à grande parte pour New York à des prix de 7 1/2 à 8 7/8 la livre. Le quelque ou ce qui regarde la couleur et la longueur, est généralement bonne, mais il paraît avoir beaucoup perdu par le nettoyage auquel les planteurs n'ont pas donné toute l'attention nécessaire. Il est clair qu'il doit nous arriver prochainement à des mieux très-qu'ils avaient fait les frais de leur récolte. Le coton était en bonne demande et a été payé à grande parte pour New York à des prix de 7 1/2 à 8 7/8 la livre. Le quelque ou ce qui regarde la couleur et la longueur, est généralement bonne, mais il paraît avoir beaucoup perdu par le nettoyage auquel les planteurs n'ont pas donné toute l'attention nécessaire. Il est clair qu'il doit nous arriver prochainement à des mieux très-qu'ils avaient fait à leur récolte.

Le coton de l'année dernière est tout-à-fait négligé, 500 balles environ seulement ont changé de mains cette semaine, savoir: de 5 3/4, 6 1/2 à 7 1/2 et de 8 à 8 1/4. Nous signalons les ventes suivantes de nouvelle récolte; 40 a 7 1/2, 12 à 6, 20 à 7 3/4, 19 à 7 3/4, 12 à 7 3/4, 19 à 7 3/4 et 7 à 7 1/2. Nous ne donnons aucune cote aujourd'hui, les prix n'ayant pas été suffisamment établis.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi:

Ordinaire et bas, de	00 00
Ordinaire	00 00
Bon ordinaire	00 00
Bon ordinaire et petit courant	00 00
Petit courant et courant	00 00
Bon courant	00 00

TABAC—Les ventes se sont élevées durant la semaine, à environ 500 boucaute sans aucun changement dans les prix cités à notre dernière revue. Le stock actuellement en vente est très réduit et ne se compose que de quelques

Arrivé depuis le 12 du courant 601 boucaute. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 410, Trieste 41, Boston 15, Baltimore 20, ensemble 506.

ETAT DU TABAC

1841, 1er sept. Stock en mains		2,769
Reçu cette semaine	601	
Antérieurement	63,815	64,416
Expédié cette semaine	506	
dt. antérieurement	64,101	64,607
Stock en mains		2,577

RIZ—Le marché a été tout-à-fait nul. Les ventes se composent de de boucaute. Les prix sont toujours 2 1/4 et 2 1/2 pour les qualités ordinaires. Il n'y a rien d'offert en vente sur habitation pour le moment.

MELASSE—Les transactions sont très limitées, le stock est très-réduit, nous pensons que c'est à peine s'il peut encore y rester un plus tard pour aller de New York à Liverpool, à bord d'un bon navire à voiles; ainsi, un voyageur peut faire prêts de quatre mille milles pour environ 7 piastres.

Le steamer Lebanon qui a sombré il y a quelques jours dans le Missouri, un peu au-dessus de Lexington, a été remis à flot, il n'est que très légèrement avaré. La cargaison qui appartenait en grande partie à des voyageurs de la compagnie de Santa Fé, a été abandonnée.

La loi martiale a été suspendue à Providence (R. I.)

Il n'y a pas plus de cinq pieds et demie d'eau dans le haut du Mississipi.

EXTERIEUR.

TEXAS.

La goélette Endeavor, arrivée avant hier de Galveston, nous a apportée des journaux de Texas.

Les journaux de Houston donnent des détails sur la campagne projetée de l'autre côté du Rio Grande et autorisé par l'exécutif. Trente cents hommes de troupe seraient levés à cet effet, ils auront la faculté d'élire leurs officiers et le permission de lever des contributions sur toutes les villes Mexicaines qui tomberont en leur pouvoir. Les comtés de Washington, Montgomery, Lafayette, et Bastrop fourniront chacun 132 hommes. Ceux de Brazos, Austin, Fort Bend, Harris, Robertson, Milam, Gonzales, Colorado, Jackson, Victoria et Ward fourniront chacun 66 hommes. Le bœuf et tous les autres approvisionnements seront fournis par le gouvernement. Le rendez-vous est à Sulphur Springs près l'embouchure du Cibolo. Le Téléphi ajoute que le général Burleson, le colonel J. H. Morris et le colonel Cook, ont quitté la ville, se rendant partie de cette expédition.

Le colonel B. O Payne d'Albany (N. Y.), est arrivé à Houston avec des volontaires.

Le colonel W. G. Cooke et deux autres prisonniers de Santa Fé sont arrivés à Galveston. Il paraît qu'un navire avait été affrété à Vera Cruz, pour y transporter les prisonniers à Galveston, mais Santa Anna ayant 7000 hommes de troupes à envoyer à Yucatan, s'est servi de ce navire, et les prisonniers attendront une autre occasion. Cependant la fièvre jaune fait des ravages à Vera Cruz.

Les journaux de l'intérieur disent que les planteurs sont très contents de leur récolte.

Le steamer anglais est attendu d'un moment à l'autre à Vera Cruz. On pense que l'expédition de Texas ne retarde pas jusqu'à son arrivée.

Le *Civilian* de Galveston, en parlant dernièrement de la Grande Bretagne, dit: "Le chargé d'affaires des Etats-Unis au Mexique a reçu des instructions pour sécher, d'amener la paix entre le Texas et le Mexique, engagent en conséquence M. Ely à user de toute l'influence qu'il pourrait avoir pour faire retarder la campagne qui se prépare jusqu'à ce que le résultat de ces négociations soient connu.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Jeudi, 18 aout.

Brick Citizen, Thing, Baltimore, J Alexander

Vendredi, 19 août

Pas d'expédition.

ARRIVES

Jeudi, 18 Aout

Bateau de remorque Blank, Faulding, des Passes
Goel. Laura Virginia, Thompson, de la Havane.
Goel. Hero, Golding, de la Havane.
Goel. Endeavor, Logan, de Galveston.
Steamer Tubaroo, Powell, Galveston.
" Clipper, Bessy, Bayou Rapides.
" Newton, Whitney, St. Louis.
" Mail, Brashear, Plaquemine.

Vendredi, 19 août.

Bateau de remorque Pioneer, Fox, des Passes
Steamer Norma, Grice, Vicksburg

MEMORANDA

Le remorqueur Pioneer rapporte qu'il a hélé un brick en dehors de la barre. Ce bâtiment en rendait de Galveston à la Mobile, il avait huit jours de mer, mais on n'a pu en connaître le nom.

Ports de la cote.

New York, 10 aout—Expédie, navire Gaston, Eldridge, Nouvelle Orléans.

Bâtiment hélés.

Le 27 juillet, latitude 43, long 53, navire Mary Kingsland, de la Nouvelle Orléans pour le Havre.

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE

Mandeville Marigny, chargé de vendre les biens de Paul Pandelly, en faillite.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS
District Oriental de la Louisiane.—No. 261.—En vertu d'un ordre de cour rendu par l'honorable Cour de District des Etats Unis, pour le district susdit, l'exposerai en vente publique, le samedi, 13 septembre 1842, à midi, à la Bourse de Ville, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

1o, Un certain Morceau de TERRE, situé dans le comté d'Adams, Etat de Mississipi, et contenant environ mesurant 6 arpents de front sur le bord du fleuve Mississipi, à un mille et demi de la ville de Natchez, et 30 O. 10 chaînes, 5 A. N. 87, 15, 30 O. 10 chaînes, 5 A. N. 87, 45, E. 31, 54 E. 39, 00, chaînes jusqu'à la Ch. Dela ... 30 O. 10 chaînes, 5 A. N. 87, 45, E. 31, 54 chaînes jusqu'à S. Dela, N. 77, 0, 5 chaînes jusqu'à C. De la, chaînes jusqu'au lieu du départ—contenant ... ainsi suivant: 31 3/100 acres et étant dans le township No trois, range No. sous le Fleuve des terres dans le district de Washington.

Aussi—Les Lots numérotés un et deux dans ... adjoignant, dans les mêmes township, range et district, et contenant ensemble deux 92/100 acres, faisant partie de la section dix-neuf.

Aussi—La partie S 1/2, O. 1/2, N O 1/2 de la section dix-sept des mêmes township et range, contenant quarante 31/100 acres, plus ou moins.

Aussi—Les Lots numérotés 20, deux, trois, six et sept, de la section trois dans les mêmes township et range, contenant quatre cents acres, plus ou moins.

Aussi—Le Lot numéroté huit de la ... section trois, mêmes township et range, contenant quatre vingt-sept 19/100, lequel est borné sur la côte par le Old River.

Aussi—Le Lot numéroté un, de la section dix-neuf, dans les mêmes comté et range, borné dans l'Est par le Old River, et contenant cent dix 18/100 acres.

Aussi—Le lot numéroté ... de la section dix-sept, même comté et range, étant à l'ouest de la dernièrement dite, et contenant quatre vingt trois 70/100 acres plus ou moins. Sur cette propriété il se trouve quatre à cinq charretées de bois de chauffage et autres instruments aratoires, une ou deux vaches, une quantité de cochons, et un lot de bois de mûriers et de cotonniers scarse. Sur cette même propriété mobilières un acte de vente fait en connaissance par devant ... Fergusson, du comté d'Adams, (Mississipi) de Hall & Norwood, du comté d'Adams, Henry, du Mississipi, et d'autres; Charles Lacoste nommé syndic (*trustee*).

2o. Tous les droits et titres du dit failli à un morceau de terre dans le district des Etats Unis pour le district de Natchez, situant lots ... au chemin de Woodville, cette terre appartenant à feu *Jefferson Beaumont*, qui a fourni son obligation de délivrer ... titres nécessaires à la vente du gérant du failli.

Conditions de la vente.—Comptant.

Les autres de vente aux frais des acquéreurs.

A SIDNEY ROBERTSON,
Marshal des Etats Unis.

20 août—20, 31, 4

EN FAILLITE

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS—District Oriental de la Louisiane.—No. 199.—H. C. Comstock, chargé de vendre les biens de Kohn, Daron & co, en faillite.

En vertu d'un ordre de Cour, rendu par l'honorable Cour de District des Etats Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique le jeudi 1er de septembre 1842, à dix heures du matin, à la residence de J. Jackin Kohn, rue St. Louis; entre les rues Chartres et Royale.

Un lot de meubles en bloc.

Conditions: comptant.

A SIDNEY ROBERTSON,
Marshal des Etats-Unis.

20 août—20, 22, 1

EN FAILLITE

H. C. Comstock, chargé de vendre les biens de Kohn, Daron & co, en faillite.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane.—No. 199.—En vertu d'un ordre de Cour rendu par l'honorable Cour de District des Etats Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique le samedi 17 septembre 1842, à midi, à la Bourse de Ville, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les effets suivants abandonnés par ledit failli:

1. LUCY, âgée d'environ 16 ans, avec ses trois enfans, Rosette, âgée d'environ 10 ans; Paul, âgé d'environ 7 ans; Philadelphie, âgée de 3 ans.
2. HENRY, âgé d'environ 18 ans.
3. HENRIETTE, âgée d'environ 16 ans.
4. CLARISSE, âgée d'environ 14 ans.
5. MILITE, âgée d'environ 20 ans.
6. MARTHA.
7. CHARLOTTE.

Conditions de la vente, un tiers comptant, le reste en deux mois de crédit en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les autres de vente aux frais des acquéreurs.

A SIDNEY ROBERTSON,
Marshal des Etats Unis

20 août—20, 22, 1

EN FAILLITE

DANS LA COUR DE DISTRICT DES E. U—District Oriental de la Louisiane. No. 262—Mandeville Marigny, chargé de la vente des biens de John Lefebvre, en faillite.

En vertu d'un ordre de Cour emane de l'honorable Cour de district des E. U. je vendrai le district susdit, l'exposerai en vente publique le lundi vingt deux d'août 1842, à midi, à la Bourse de Ville, rue St. Louis, entre Chartres et Royale:

L'esclave TOM ou THOMAS, âge de 21 ans.

Conditions: Comptant, un quart en cash, le reste à trois, six et neuf mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque spéciale jusqu'à dit paiement. Si les billets ne sont pas payés à maturité, ils porteront un intérêt de dix pour cent.

Les autres de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Lacoste Tarascon, notaire public.

A SIDNEY ROBERTSON,
Marshal des Etats Unis.

20 juil—20, 10 et 22

VENTES DE SHERIF.

CHIER DE COMMERCE.—No. 4,054—François Dufour Ces Jos Lombard pour—En vertu d'un ordre de saisie vente à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique au café de la Bourse de Lette, rue St. Louis, le samedi 27 courant 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un Lot de Terre situé en cette ville, mesurant de quarante cinq à quarante huit pieds de front, à la rue Bourbon, et de cent vingt pieds de profondeur, et contenant environ vingt pieds de la profondeur, allant en rétrécissant vers le derrière, bornant d'un côté à la rue Bourbon, et de l'autre à la propriété de Madame Audebert et Madame Dumaine, et de la veuve Dumaine par cette et devant appartenant au dit Lombard. Tenant et aboutissant, ainsi que le tout se comporte et extente avec toutes les aisances, améliorations et dépendances qui sont dessus et qui y appartiennent.

Conditions: comptant.

20 a ut—3 en 30 J. A. DUCROS,
Sherif de la Cour de Commerce.

No. 4,055—Mme A Verdey vs. on mari.

COUR DE PARCHAS.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, le jeudi 1er de septembre 1842, à dix heures du matin, à la residence de J. Jackin Kohn, rue St. Louis; entre les rues Chartres et Royale, les effets ci-suivants:

Un lot de meubles en bloc.

Conditions: comptant.

A SIDNEY ROBERTSON,
Sherif de la Cour de Commerce.

11 août—8 en 10 J. A. DUCROS,
Sherif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE.—No 1,776—Robert Brashear vs. Jean Bien—Jean Dabon et John Donaldson, Fils, contre John Donaldson en leur nom de John Walker.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 20 août 1842, à midi.

La moitié pour Delphine, la moitié pour Fanny et son enfant, Mulâtresses, âgées d'environ 18 ans, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

J. A. DUCROS,
Sherif de la Cour de Commerce.

No 4,089—Elizabeth Jane Brand, épouse de J. G. Barnard vs. J. G. Barnard et al.

COUR DE COMMERCE. En vertu d'un ordre de vente à moi décrété par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique au café de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le samedi 20 août 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie de cette ville, entre la rue Natchez et Poydras, mesurant quarante pieds de front sur quatre